RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

Union pour une Nouvelle Majorité (R.P.R.-U.D.F.)



Elections Législatives



SCRUTIN DE BALLOTTAGE
DU 21 JUIN 1981

ELECTRICES, ELECTEURS,

Lors du scrutin du 14 Juin, vous m'avez très largement placé en tête du ballottage, avec près de 47 % des voix.

Cependant, une trop grande partie d'entre vous **s'est abstenue**

Concrétisez par votre vote le choix du 1er tour

Notre score, additionné à celui de Hubert de Montgolfier, qui fait partie de la même famille politique et qui, dans sa déclaration de candidature du 4 Juin, a annoncé son désistement automatique, atteint **52,1 %**, ce qui nous permet d'aborder avec confiance le 2e tour.

En effet, le représentant socialiste, M. Charra, est actuellement **MINORITAIRE** dans la circonscription, comme il l'a été à l'élection partielle de NOVEMBRE DERNIER.
Votre choix définitif sera fait le 21 Juin :

Si je suis élu, je continuerai à travailler, comme je l'ai toujours fait, en étroite liaison avec les Conseillers Généraux, les Maires et les Elus Municipaux.

Je serai l'ardent défenseur de vos libertés essentielles, et particulièrement de la liberté de l'enseignement

APPEL D'HENRI TORRE

Le 21 Juin, votre choix engagera l'Avenir de notre Pays pour 5 ans.

Depuis le 10 Mai, les responsables du Pouvoir cultivent habilement le flou pour ne pas vous inquiéter, et mettent en sommeil les projets qui choquent vos convictions profondes.

Le réveil risque d'être douloureux pour notre pays, désastreux pour notre économie, l'emploi, l'avenir de nos enfants.

Je vous invite, pour vous, pour l'Ardèche, pour la France, à apporter vos suffrages à Régis PERBET, candidat d'Union de tous les non-marxistes.

Sénateur
Président du Conseil Général
de l'Ardèche

NON A LA MAINMISE ABSOLUE DU PARTI SOCIALISTE SUR LE DEPARTEMENT DE L'ARDECHE.

OUI à Régis PERBET

Le seul défenseur de vos libertés

Vous l'avez élu, il y a 6 mois,

Vous l'élirez à nouveau le 21 Juin 1981

Régis PERBET
CONSEILLER GENERAL
DEPUTE SORTANT

Jean-Pierre FRACHISSE
MAIRE DE PAILHARES
CONSEILLER GENERAL
DEPUTE SUPPLEANT SORTANT

Union pour une Nouvelle Majorité (R.P.R.-U.D.F.)

VU : LES CANDIDATS

Imp. du Vivarais · Annonay